



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°862) DE MISE A  
DISPOSITION DES SALLES BERLIOZ ET POLE  
DOCUMENTAIRE A L'ASSOCIATION CFMO, A  
TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-23-198  
EN DATE DU 23 MAI 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association du « Centre de Formation des Musiciens d'Orchestre » (CFMO) représentée par Madame Emmanuelle DUTHU, par délégation de son Président, Pierre-Henri DENAIN, et domiciliée, 34 avenue de New York, 75116 PARIS, d'organiser des masterclasses dans la salle Berlioz, le 21 mars de 12h00 à 16h00 et le 13 avril 2023 de 10h00 à 14h00 ainsi qu'une répétition au Pôle documentaire le 30 mars 2023 de 10h30 à 16h00 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association du « Centre de Formation des Musiciens d'Orchestre » (CFMO) représentée par Madame Emmanuelle DUTHU, par délégation de son Président, Pierre-Henri DENAIN, et domiciliée, 34 avenue de New York, 75116 PARIS, une convention de location de salles pour un montant de 177,75 € TTC (cent-soixante-dix-sept euros et soixante-quinze centimes), afin d'organiser des masterclasses dans la salle Berlioz, le 21 mars de 12h00 à 16h00 et le 13 avril 2023 de 10h00 à 14h00 ainsi qu'une répétition au Pôle documentaire le 30 mars 2023 de 10h30 à 16h00 ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230523-lmc1H10662H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 23/05/2023  
Date de Publication : 23/05/2023